

# Compte-rendu du 2<sup>ème</sup> Conseil d'Ecole

## Mardi 7 mars 2017

(Conseil ouvert à 17h00)

### Présents :

*Mairie* : Mme Lambert, M. Chassin, M. Joyé

*Parents élus* : Mmes Gandré et Roquincourt

*Enseignants* : Mmes Krywenskyj, Guillochon et Léger, M. Lavigne

*Personnel municipal* : Mme Guillot

### 1. Bilan du 1<sup>er</sup> semestre

**Effectifs** : Il y avait 91 élèves inscrits à la rentrée de septembre puis 93 en octobre. Des départs (déménagements ou raisons familiales) ont ramené l'effectif total à 87 en janvier. Deux élèves ont intégré l'école au 6 mars, soit un effectif actuel de 89 élèves.

Les prévisions pour la rentrée 2017-2018 font état pour l'instant de 10 PS susceptibles d'être inscrits et de 8 départs (CM2 partant au collège). Les inscriptions ont débuté au niveau de la mairie ; attention : en raison d'un nombre croissant d'élèves provenant d'autres communes, priorité sera donnée aux effectifs des différentes classes avant d'accepter des inscriptions hors-commune. Une classe de CP « pur » sera peut-être envisageable : il y a actuellement 19 GS. Cela dépendra de l'effectif de la classe maternelle.

L'équipe enseignante sera amenée à changer : Mme Guillochon, maîtresse de GS-CP, n'étant nommée qu'à titre provisoire, quittera son poste.

**Sorties** : Plusieurs sorties ont été organisées depuis le début de l'année. L'équipe enseignante renouvelle ses remerciements auprès de la mairie qui permet à l'école de bénéficier d'un transport gratuit grâce au bus communal.

Les PS-MS-GS ont assisté à un mini-concert (Le carnaval des animaux) au théâtre Fémina de Bordeaux, avec la classe de CE, le 17 octobre.

Les GS-CP ont assisté à un mini-concert (Histoire de loup) au théâtre Fémina, le 14 novembre.

Les CE ont assisté à 2 mini-concerts au théâtre Fémina : Le carnaval des animaux le 17 octobre et La boîte de Jazz le 13 février. Le 17 novembre, ils se sont rendus, avec la classe de CM, à la grotte de Lascaux et au site du Thot : sortie de qualité, très enrichissante et particulièrement appréciée de tous. La classe a également fait une sortie sur le site de Pair-non-pair au mois d'octobre.

Les CM ont aussi participé à la sortie à Lascaux et ont assisté au mini-concert La boîte de Jazz.

Toute l'école a fait une sortie cinéma lors de la dernière semaine avant les vacances de Noël ; sortie au cinéma de St Ciers sur Gironde qui propose une programmation pour les scolaires. Cette sortie a été financée par une partie de la subvention allouée par la mairie pour le Noël de l'école (1000€ au total). L'autre partie de cette subvention a été utilisée pour offrir des jeux de cour et du matériel pédagogique aux classes.

**TAP** : pas de retours négatifs depuis le début de l'année sur l'organisation des TAP. Mme Guillot note cependant le manque d'assiduité de certains élèves et le fait que les absences ne soient pas suffisamment justifiées ; Mr le Maire propose de faire un mot de rappel sur les conditions de participation aux TAP.

La mise en place d'une inscription à l'année facilite l'intendance administrative.

### 2. Sécurité

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été mis à jour et validé par l'inspecteur de l'Education Nationale ; il a fait l'objet d'une intervention de Mme Krywenskyj lors de chaque réunion de rentrée pour les 4 classes.

Des exercices d'évacuation en cas d'incendie ont été réalisés : le 1<sup>er</sup> le 11.10 où tout le monde était prévenu du jour et de l'heure mais l'alarme n'avait pas fonctionné ; le 2<sup>ème</sup> le 22.11, avec les nouveaux systèmes d'alarme, a permis une évacuation en 2min10 ; le 3<sup>ème</sup>, le 14.02, où seuls les enseignants étaient informés du jour, a permis une évacuation en 2min04. Il restera un exercice à faire d'ici la fin de l'année pour lequel ni les enseignants, ni les élèves ne seront prévenus.

Un exercice d'évacuation et de confinement a été réalisé le 29.11 (cas des feux de forêt, intempéries ou encore risque technologique) ; confinement de toute l'école en 2min5, avec nouveau signal d'alarme spécifique. Il faudra en réaliser un second, sans que personne ne soit prévenu du jour.

Un exercice « se cacher » en cas d'attentat-intrusion a été réalisé le 06.12 pour lequel tout le monde était prévenu ; le signal d'alarme est celui d'une corne de brume. Dans l'ensemble, toutes les classes ont adopté les gestes et postures adéquats. Un second exercice sera réalisé avant la fin de l'année.

La mairie a installé le 6 mars des cadenas pompiers sur les 2 portails de la cour, cadenas permettant l'accès aux secours tout en maintenant la sécurité de l'établissement. Une clé est disponible pour les enseignants (ouverture d'un portail nécessaire pour les sorties à la bibliothèque) et une clé pour le personnel communal (ouverture lors du départ en bus pour les TAP le lundi soir).

Le Directeur Académique a transmis un courrier à toutes les écoles signalant une recrudescence de cambriolages dans les écoles ; il rappelle la nécessité de renforcer la sécurité et de maintenir une grande vigilance.

### **3. Bilan des actions coopératives du 1<sup>er</sup> semestre :**

Au 28 février, la coopérative scolaire affiche un solde créditeur de 7918€.

Les cotisations facultatives de début d'année ont rapporté 596€ (toutes les familles n'y ont pas participé).

Les bénéfices sur la vente des photos de classe ont permis de rapporter 627,55€

La vente des calendriers de Noël a rapporté 357,50€.

Le cross de l'école a permis de récolter 651,20€ ; le système de parrainage a beaucoup moins bien marché que l'an dernier.

L'équipe enseignante rappelle que la coopérative scolaire paie la moitié du coût de chacune des sorties de l'école, celles-ci s'élevant en moyenne entre 150€ et 250€, sans transport.

L'équipe enseignante a décidé de prendre en charge une partie du coût de l'investissement informatique ; en effet, l'équipement de l'école datant de 2010 est en partie obsolète, en panne ou manquant. Après un état des lieux de Mr Croisant, informaticien en charge du parc informatique sur la commune, il a été décidé de changer le vidéoprojecteur de la classe de GS-CP et son PC portable (en panne), de changer les PC portables de la classe mobile (obsolètes) et d'équiper la classe des CE d'un vidéo-projecteur (tableau blanc interactif) et son PC. La coopérative a d'ores et déjà pris en charge la moitié du coût de cet investissement (1766€ + 739,86€ + 830,66€) et les classes de CE et de GS-CP ont été équipées pendant les vacances. Reste le coût des PC portables de la classe mobile (cf point 5).

L'association Récré'Action a fait un don de 900€ à la coopérative scolaire ; sur ces 900€, 100 proviennent des bénéfices réalisés sur la vente de boissons et de gâteaux lors du cross, reversés pour la classe de découvertes de maternelle. Les 800€ restants sont destinés à aider au financement des différentes sorties des 4 classes.

Récré'Action a organisé la venue du Père-Noël et offrira un goûter pour le Carnaval de l'école.

Prochaines actions coopératives : vente de chocolats de Pâques, Carnaval, Kermesse.

### **4. Organisation du Temps Scolaire (OTS) :**

Depuis la réforme de 2013, l'OTS doit être validée pour 3 ans ; l'organisation 2014-2017 arrivant à échéance, il est demandé par le Directeur Académique de valider de nouveau les horaires de l'école et l'organisation du temps scolaire, ce avant le 31 mars. L'équipe enseignante a proposé à la mairie de réfléchir à une organisation banalisant le vendredi après-midi pour regrouper les TAP sur un seul créneau horaire, l'idée étant de simplifier les emplois du temps du personnel communal et de permettre une participation plus globale des élèves.

Les parents d'élèves élus proposent de sonder les parents afin de savoir si cette proposition serait envisageable

**NOTE : décision a été prise par la mairie, après ce conseil, de conserver les horaires et l'organisation actuelle.**

### **5. Projets/Budgets/Subventions :**

#### **Projets 2<sup>ème</sup> semestre :**

- La classe de PS-MS-GS continue les journées couleurs et les « mercredis-pays » qui

permettent des rencontres avec les parents autour d'un repas préparé par les enfants. La classe participera aux rencontres musicales le 13 avril à St Yzan de Soudiac. Enfin, la classe prépare son départ pour un séjour de 3 jours et 2 nuits à l'île d'Oléron du 21 au 23 juin.

- La classe de GS-CP continue de se rendre à la bibliothèque de Donnezac un mercredi sur 2. Elle se rendra à la patinoire de Mériadek le 9 juin pour assister à un mini-concert.
- La classe de CE assistera à un mini-concert au théâtre Fémina le 13 mars (Un après-midi avec Mozart) ; elle participera aussi aux rencontres musicales le 13 avril. Elle continue de se rendre à la bibliothèque de Donnezac un mercredi sur 2. A partir du 4 avril, les élèves se rendront à la piscine de Braud et Saint Louis tous les mardis.
- La classe de CM se rendra au théâtre Fémina le 3 avril pour assister à un mini-concert (Ulysse et les sirènes).

### **Budgets :**

La mairie votera le nouveau budget le 15 avril au plus tard. Jusqu' à présent, il était accordé à l'école 3 budgets : 5000€ de subventions pour le fonctionnement de l'école (fournitures et équipements), 1000€ de subvention pour Noël et 1524€ pour des sorties scolaires. L'équipe enseignante souligne que ces budgets sont confortables et qu'il serait très appréciable qu'ils soient reconduits.

Pour l'année 2016-2017, l'école n'a pas utilisé toute la subvention de 5000€ ; il reste environ 1100€. L'équipe propose que ce reliquat soit utilisé pour financer une partie du remplacement de la classe mobile (8 PC portables).

### **Subventions :**

-La directrice a demandé à la mairie de se rapprocher de la DTR afin de monter un dossier de demande de subvention pour l'équipement informatique. Cela n'est apparemment pas possible car la mairie a déjà fait une demande de subvention pour la construction des nouvelles toilettes et que seule 1 subvention peut être accordée par année civile.

-Une demande est faite à la mairie pour une subvention exceptionnelle pour la classe de découvertes de maternelle ; Mr le maire doit en faire la proposition au conseil municipal mais se dit prêt à faire la même démarche que pour les précédentes classes de découvertes, soit 500€.

-Mme Krywenskyj a récupéré 5 écrans d'ordinateurs auprès de l'inspection académique, donnés gratuitement sur inscription (renouvellement de leur parc informatique) ; elle cherche maintenant des unités centrales afin d'équiper chaque classe et la garderie d'un poste fixe.

## **6. Travaux :**

-A chaque période de vacances, une liste de petits travaux est confiée à la mairie et les cantonniers sont particulièrement efficaces (une fois qu'ils ont eu connaissance de cette liste) ; l'équipe enseignante les en remercie.

-Le permis de construire pour les nouvelles toilettes a été déposé, les appels d'offres passés : tout est prêt, ne reste que l'accord du département pour débiter les travaux. La directrice demande à être prévenue du début des travaux car ils occasionneront certainement du bruit et une question de sécurité quant aux passages dans l'école.

-Une partie de la chaudière de l'école a été remplacée.

-La cantine a été équipée de nouvelles tables et chaises colorées et mieux adaptées aux enfants.

## **7. Questions diverses :**

-Sophie Héraud, responsable de la garderie, soulève le cas d'enfants qui intègrent la garderie le soir lorsque leurs parents sont en rendez-vous avec les enseignants alors qu'ils étaient absents la journée ou partis à 16h00. Mr le maire précise que cela n'est pas un problème puisque la garderie est un service et que tous les enfants y sont inscrits, donc pas de problème de responsabilité. De plus, cela reste un service payant.

-Mme Gandré, parent élu, signale que des parents ont soulevé le problème des portes des toilettes des garçons qui ne ferment pas correctement et qui laissent une visibilité.

-La directrice demande à ce que le nouveau personnel communal soit un minimum informé du fonctionnement de l'école et puisse avoir la possibilité de venir sur place avant la prise de fonctions.

Fin du conseil à 19h10.